



Titre d'electeur et passeport Svp besoin d'une reponse

Par **baptshuayi**, le **27/09/2015** à **14:08**

Bonjour à tous.

Voilà mon amie a 19 ans, elle est bresilienne, cela fait 6 ans qu'elle est en France.

Chaque année elle renouvelle son titre de séjour.

Cette année elle compte le faire aussi, sauf qu'elle est obligée dans un premier temps de renouveler son passeport brésilien. car il est maintenant périmé.

J'entre maintenant dans le fond du problème : elle n'a jamais eu de carte électorale avant car elle était mineure, et la carte électorale est un document à fournir pour le renouvellement du passeport (qui s'effectue au consulat de Paris). Je voulais savoir si elle est obligée d'avoir cette carte électorale pour renouveler son passeport. Merci de me répondre si vous savez je vous en serai très très reconnaissant.

Par **amajuris**, le **27/09/2015** à **14:54**

bonjour,

nous sommes un site de conseils juridiques de droit français et si c'est une obligation de la loi brésilienne, nous ne sommes pas compétents pour répondre à votre question.

vous devez vous renseigner auprès d'un juriste connaissant le droit brésilien.

salutations